18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

GESTION DE LA PRODUCTION DU VÊTEMENT

PROGRAMME D'ÉTUDES
571.B0

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

GESTION DE LA PRODUCTION DU VÊTEMENT

PROGRAMME D'ÉTUDES
571.B0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-735

ISBN 2-550- 36577-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

571.B0	**Gestion de la production du vêtement**	2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 310 heures-contact

Formation générale :	660	heures-contact
Formation spécifique :	1 650	heures-contact

Condition particulière d'admission : - Mathématique 426

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Hélène Cyr
Orage
Longueuil

Martin Guay
Martram Design
Québec

Sylvie Nolin
Création Jennifer
Daveluyville

René Plourde
Louis Garneau
Saint-Augustin-de-Desmaures

Johanne Robert
Katescorp
Montréal

Milieu de l'éducation

Claire Abdela
Collège LaSalle et
Centre spécialisé de la mode du Québec

Denise Limoges
Cégep Marie-Victorin

Édith Lusignan
Cégep Marie-Victorin

Lyne Provencher
Collège LaSalle et
Centre spécialisé de la mode du Québec

La Direction remercie également les personnes suivantes pour leur contribution à la définition des objectifs et standards.

Claire Abdela
Collège LaSalle et
Centre spécialisé de la mode du Québec

Michel Beaudet
Centre spécialisé de la mode du Québec

Lyne Provencher
Collège LaSalle et
Centre spécialisé de la mode du Québec

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination	Janine Gomel Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement* Ministère de l'Éducation
Conception et rédaction	Julie Bourdeau Coordonnatrice de gestion de la production du vêtement Collège LaSalle
Conseil en élaboration de programme	Lucie Marchessault Conseillère en élaboration de programmes Ministère de l'Éducation Pierre Tousignant Conseiller en élaboration de programmes Ministère de l'Éducation
Révision linguistique	Sous la responsabilité des Services linguistiques du ministère de l'Éducation
Éditique	Denise Charbonneau Agente de secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme 1

Vocabulaire 3

Première partie

Buts du programme 7

Buts de la formation générale 9

Intentions éducatives en formation générale 13

Liste des objectifs du programme 15

Formation générale commune 15
Formation générale propre 15
Formation générale complémentaire 16
Formation spécifique 17

Harmonisation 19

Deuxième partie

Objectifs et standards – formation générale commune 23
Objectifs et standards – formation générale propre 37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire 45
Objectifs et standards – formation spécifique 59

01B0 Analyser la fonction de travail 61
01B1 Établir la gamme opératoire de la production d'un vêtement 63
01B2 Établir le plan d'aménagement et les méthodes de travail 65
01B3 Établir des standards de production 67
01B4 Communiquer en milieu de travail 69
01B5 Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise 71
01B6 Évaluer les caractéristiques des tissus et des fournitures 73
01B7 Établir et contrôler les coûts de production 75
01B8 Planifier la production 77
01B9 Contrôler le travail de production en cours 79
01BA Gérer les ressources humaines 81
01BB Former le personnel 83
01BC Implanter des systèmes de motivation 85
01BD Évaluer les procédés et les outils de gestion 87
01BE Implanter des programmes de santé et de sécurité au travail 89
01BF Implanter des programmes d'assurance qualité 91
01BG Évaluer les tendances en matière de production 93
01BH Évaluer le potentiel de l'équipement de production 95

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Gestion de la production du vêtement* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Gestion de la production du vêtement* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Gestion de la production du vêtement* vise à former des «gestionnaires de la production».

Dans l'étude préliminaire portant sur la gestion de la production du vêtement, on précise que «la fonction de gestion de la production consiste principalement à assurer l'élaboration, le développement, le contrôle et l'analyse des procédés de production ainsi que leur application[1]».

Lors de l'analyse de la situation de travail qui a suivi, les participants ont subdivisé cette grande fonction en trois sous-fonctions, soit :

- la supervision du travail de production;
- l'analyse des méthodes et procédés;
- la direction de la production.

Dans les milieux de travail, bon nombre d'appellations de postes sont liées à chacune de ces trois sous-fonctions, comme on le voit dans le tableau suivant.

Postes liés à la direction de la production	• Directeur ou directrice de la production • Coordonnateur ou coordonnatrice de la production • Directeur ou directrice de l'ingénierie • Planificateur ou planificatrice de la production
Postes liés à la supervision de la production	• Superviseur ou superviseure • Gérant ou gérante de production • Superviseur ou superviseure de la qualité • Contremaître ou contremaîtresse
Postes liés à l'analyse des méthodes et procédés	• Technicien ou technicienne en temps et mouvement • Technicien ou technicienne en qualité • Technicien ou technicienne en méthodes de travail • Technicien ou technicienne en génie industriel

Le programme de DEC en gestion de la production du vêtement vise à préparer les élèves à exercer l'une ou l'autre des trois sous-fonctions présentées ici, et tout particulièrement les sous-fonctions de supervision du travail de production et d'analyse des méthodes et procédés, lesquelles constituent généralement les portes d'entrée dans la profession.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Gestion de la production du vêtement, Étude préliminaire*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, juillet 1997.

Les défis que doivent relever les gestionnaires de la production du vêtement sont nombreux. Ils doivent, entre autres choses, contrôler la qualité des produits et les coûts de production, gérer efficacement les stocks, s'assurer que les échéanciers sont respectés, engager et mettre à pied le personnel, soutenir la productivité, l'efficacité, la motivation et la formation du personnel, évaluer et améliorer les méthodes de travail, implanter des programmes d'assurance-qualité et de santé et sécurité au travail, assurer des relations harmonieuses et efficaces avec les autres services de l'entreprise et avec les sous-traitants et se tenir au courant des nouveautés.

Pour parvenir à relever ces défis, les gestionnaires de la production du vêtement doivent avoir acquis des connaissances et des habiletés relatives aux caractéristiques des tissus et des vêtements, aux méthodes de travail dans les contextes de production linéaire et modulaire, à la gestion du personnel, aux mathématiques et à l'informatique. Ils doivent pouvoir résoudre des problèmes de diverses natures, prendre des décisions, analyser, innover, établir des relations interpersonnelles harmonieuses et travailler en équipe. Selon les personnes ayant participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail, les gestionnaires doivent pouvoir assumer de grandes responsabilités, être autonomes, faire preuve de leadership, être méthodiques et avoir le sens de la diplomatie.

Mentionnons enfin que les novices dans le domaine de la gestion de la production du vêtement doivent être polyvalents. On sait que la grande majorité des entreprises du secteur sont de petites et moyennes entreprises au sein desquelles les tâches confiées au personnel cadre peuvent être fort diversifiées.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Gestion de la production du vêtement* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exécuter correctement et en obtenant des résultats dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités qu'elle comporte;

- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et la connaissance du contexte particulier de la profession choisie;

- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;

- favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière).

Le programme *Gestion de la production du vêtement* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale indiquées dans *Formation générale : des collèges pour le Québec du XXIe siècle.*

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
  - éducation physique : 3 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

  - sciences humaines;
  - culture scientifique et technologique;
  - langue moderne;
  - langage mathématique et informatique;
  - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document (page 97).

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.

00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

ou

0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

ou

0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

ou

0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

000K Produire différents types de discours oraux et écrits.

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

01B0 Analyser la fonction de travail.

01B1 Établir la gamme opératoire de la production d'un vêtement.

01B2 Établir le plan d'aménagement et les méthodes de travail.

01B3 Établir des standards de production.

01B4 Communiquer en milieu de travail.

01B5 Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise.

01B6 Évaluer les caractéristiques des tissus et des fournitures.

01B7 Établir et contrôler les coûts de production.

01B8 Planifier la production.

01B9 Contrôler le travail de production en cours.

01BA Gérer les ressources humaines.

01BB Former le personnel.

01BC Implanter des systèmes de motivation.

01BD Évaluer les procédés et les outils de gestion.

01BE Implanter des programmes de santé et de sécurité au travail.

01BF Implanter des programmes d'assurance qualité.

01BG Évaluer les tendances en matière de production.

01BH Évaluer le potentiel de l'équipement de production.

HARMONISATION

Le programme d'études techniques *Gestion de la production du vêtement* 571.B0 a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation des programmes d'études professionnelles *Gestion de la production du vêtement*, 571.B0 et *Design de mode*, 571.A0 ainsi que le programme d'études techniques *Commercialisation de la mode*, 571C0. L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

Le programme *Gestion de la production du vêtement* 571.B0 ne partage aucune compétence avec les autres programmes du collégial du secteur.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 0001
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître le propos du texte.	1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français **Pondération :** 2-2-3 **Nombre d'unités :** 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 0002
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Français **Pondération :** 3-1-3 **Nombre d'unités** : 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 0003
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier des textes de la littérature québécoise.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2 Comparer des textes.	2.1 Choix pertinent des critères de comparaison.
	2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3 Déterminer un point de vue critique.	3.1 Pertinence du point de vue critique.
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Pertinence et cohérence du plan.
	4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation critique.	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.
	5.2 Emploi d'arguments appropriés.
	5.3 Justification du point de vue critique.
	5.4 Pertinence des exemples choisis.
	5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
	5.6 Précision et richesse du vocabulaire.
	5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
	5.8 Respect du registre de langue approprié.
	5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite.
	5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE	CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Philosophie
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE	CODE : 000E
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Philosophie
Pondération : 3-0-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)	CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
	3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
	3.3 Échanges d'idées pertinents.
	3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.
	4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, future.*

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)	CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, present perfect, future*.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Pondération :** 2-1-3 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)	CODE : 0008
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)	CODE : 0009
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0065
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. **Élément** 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	**Critères de performance** 1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. 1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. 1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels. 1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs. 1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. 1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. 1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. 1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. 1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Éducation physique
Pondération : 0-2-1
Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE	CODE : 0066
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.	2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Éducation physique **Pondération :** 1-1-1 **Nombre d'unités :** 1	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE	CODE : 000K
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Nombre d'heures-contact : 60
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE	CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Philosophie
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)	CODE : 0016
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.
	3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.
	3.3 Propos pertinents.
	3.4 Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.
	4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.
	4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.
	4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)	CODE : 000M
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)	CODE : 000N
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)	CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Discipline : Anglais, langue seconde **Nombre d'heures-contact :** 45 **Nombre d'unités :** 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES	CODE : 000V
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines.	2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES	CODE : 000W
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments	**Critères de performance**
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	CODE : 000X
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	CODE : 000Y
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	**Contexte de réalisation** • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	**Critères de performance**
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE	CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte[1].	**Contexte de réalisation** • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: – à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: – à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 0010	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	**Contexte de réalisation** • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations usuelles de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message entendu.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE	CODE : 0067
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	**Critères de performance** L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement sur un sujet.	3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE	CODE : 0011
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE	CODE : 0012
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE	CODE : 0013
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	**Critères de performance**
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE	CODE : 0014
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	**Contexte de réalisation** • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 **Nombre d'unités :** 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 01B0	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur. - À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères relatifs à chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.
4. Comparer l'exercice de la profession dans une entreprise de fabrication et dans une entreprise de sous-traitance.	4.1 Analyse détaillée des caractéristiques de chacun des contextes. 4.2 Détermination précise de l'influence des différences sur l'exercice de la profession. 4.3 Examen minutieux des particularités liées à la sous-traitance à l'étranger.

CODE : 01B1	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir la gamme opératoire de la production d'un vêtement.	**Contexte de réalisation** - À partir d'un échantillon à produire. - À l'aide de géométraux. - À l'aide de patrons. - À l'aide de données relatives à des modèles exécutés précédemment. - En collaboration avec le personnel du service de design.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Analyser les caractéristiques de l'échantillon.	1.1 Examen minutieux de l'échantillon. 1.2 Détermination précise des méthodes d'assemblage utilisées. 1.3 Détermination précise des particularités du tissu utilisé. 1.4 Relevé complet des fournitures et des accessoires utilisés.
2. Adapter l'échantillon aux exigences de la production.	2.1 Modification soignée des méthodes d'assemblage. 2.2 Prise en considération de l'équipement disponible. 2.3 Minimisation du nombre d'opérations. 2.4 Respect du style du vêtement. 2.5 Respect des normes de qualité de l'entreprise. 2.8 Consignation minutieuse de l'information relative aux changements apportés.
3. Dresser la séquence des opérations de préparation, d'assemblage et de finition d'un vêtement.	3.1 Exhaustivité et clarté de l'information. 3.2 Division appropriée des opérations en éléments. 3.3 Détermination précise de la durée de chaque opération. 3.4 Utilisation de la terminologie appropriée.

CODE : 01B1	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Dresser la liste des machines nécessaires.	4.1 Choix approprié des machines en fonction des opérations à effectuer. 4.2 Détermination précise des accessoires à ajouter à chaque machine.
5. Commenter la gamme opératoire.	5.1 Prise en considération de la disponibilité des machines et de leurs capacités. 5.2 Détermination précise des opérations devant être confiées à des ressources externes. 5.3 Évaluation réaliste du degré de difficulté des opérations.

CODE : 01B2	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir le plan d'aménagement et les méthodes de travail.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En fonction d'un atelier de production modulaire, linéaire ou autre. - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide du matériel nécessaire.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Évaluer les contraintes physiques liées à l'espace de travail.	1.1 Examen minutieux des dimensions, des modes d'accès et de l'éclairage de l'atelier. 1.2 Prise en considération des caractéristiques du produit. 1.3 Prise en considération de la machinerie et de l'équipement nécessaires à la production. 1.4 Relevé exhaustif des contraintes.
2. Déterminer les exigences liées à la manipulation du produit.	2.1 Évaluation juste de l'effort physique exigé de la part du personnel de production. 2.2 Prise en considération des principes d'ergonomie. 2.3 Interprétation juste des documents de référence.
3. Repérer les points stratégiques permettant l'économie de temps et de mouvement.	3.1 Analyse détaillée du cheminement des produits dans l'atelier. 3.2 Examen minutieux des caractéristiques propres à l'équipement. 3.3 Analyse judicieuse du travail du personnel de production 3.4 Relevé précis des points stratégiques.

CODE : 01B2	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Produire le plan d'aménagement	4.1 Considération de l'ensemble des éléments. 4.2 Disposition appropriée des éléments. 4.3 Présentation claire et soignée. 4.4 Respect des normes de dessin technique.
5. Choisir les méthodes de travail.	5.1 Analyse détaillée des économies de temps et de mouvements liées à chaque méthode. 5.2 Prise en considération de la nature de l'opération. 5.3 Choix judicieux respectant les principes d'ergonomie. 5.4 Prise en considération de l'équipement disponible. 5.5 Préoccupation constante pour la réduction des coûts.
6. Mettre en œuvre les méthodes de travail et le plan d'aménagement.	6.1 Planification rigoureuse des étapes de la mise en œuvre. 6.2 Suivi attentif de l'implantation. 6.3 Communication efficace avec les spécialistes des autres services. 6.4 Évaluation précise des résultats.

CODE : 01B3	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des standards de production.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide des instruments de mesure appropriés. - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide de matériel audiovisuel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Mesurer le temps nécessaire pour chaque opération.	1.1 Subdivision appropriée de l'opération en éléments. 1.2 Utilisation correcte des instruments de mesure. 1.3 Relevé approprié des données. 1.4 Interprétation juste des documents techniques. 1.5 Exhaustivité, clarté et précision de l'information. 1.6 Démonstration de tact et de diplomatie avec le personnel de production.
2. Porter un jugement d'allure.	2.1 Manifestation d'objectivité. 2.2 Respect des paramètres établis. 2.3 Observation minutieuse de tous les éléments influant le jugement. 2.4 Démonstration de tact et de diplomatie avec le personnel de production.
3. Traiter l'information recueillie.	3.1 Traitement approprié de l'information. 3.2 Précision des calculs et des schémas techniques. 3.3 Vérification minutieuse de la validité des pourcentages de majoration. 3.4 Utilisation appropriée des documents de référence. 3.5 Utilisation efficace du matériel informatique.

CODE : 01B3	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Analyser les résultats.	4.1 Comparaison des résultats avec ceux qui ont été obtenus lors d'opérations similaires. 4.2 Interprétation juste des résultats. 4.3 Conclusions pertinentes. 4.4 Évaluation correcte de la méthode utilisée.
5. Effectuer le suivi de l'application des standards.	5.1 Suivi attentif du respect des directives. 5.2 Vérification périodique de la validité des taux. 5.3 Recommandation des correctifs appropriés. 5.4 Démonstration de tact et de diplomatie avec le personnel de production.

CODE : 01B4	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en milieu de travail.	**Contexte de réalisation** - Dans des situations mettant en cause différentes personnes. - À partir de documents de référence. - À l'aide des outils de communication courants. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Créer un climat de confiance.	1.1 Respect des engagements. 1.2 Respect de la confidentialité. 1.3 Respect de l'éthique professionnelle. 1.4 Manifestation de constance et d'objectivité. 1.5 Consolidation assidue des relations.
2. Transmettre et interpréter de l'information.	2.1 Précision et clarté du message. 2.2 Adaptation de la forme du message au récepteur. 2.3 Manifestation de réceptivité. 2.4 Sélection des moyens de transmission appropriés. 2.5 Application rigoureuse des règles de la communication écrite et verbale. 2.6 Utilisation de la terminologie appropriée. 2.7 Interprétation correcte du message.
3. Travailler en équipe.	3.1 Prise en considération des responsabilités de chacun des membres de l'équipe. 3.2 Coordination efficace de ses activités en fonction de celles des autres membres de l'équipe. 3.3 Résolution efficace des difficultés éprouvées par l'équipe. 3.4 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.

CODE : 01B4	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Désamorcer les conflits potentiels.	4.1 Détection des sources de conflits potentiels. 4.2 Manifestation d'objectivité. 4.3 Satisfaction des deux parties.
5. Utiliser des techniques de négociation.	5.1 Distinction précise des éléments négociables et non négociables. 5.2 Évaluation juste des conséquences possibles sur la relation à long terme entre les deux parties. 5.3 Prise en considération des arguments avancés. 5.4 Satisfaction des deux parties.
6. Interagir avec les représentants ou représentantes de différents groupes ethniques et culturels.	6.1 Respect des différences individuelles et culturelles. 6.2 Manifestation d'ouverture d'esprit et de tolérance.

CODE : 01B5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise.	- À partir de références sur les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques et environnementaux. - À l'aide des données statistiques de l'industrie. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de l'organigramme d'une entreprise et des descriptions de tâches.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Analyser l'organisation d'une entreprise.	1.1 Examen minutieux des tâches, fonctions et responsabilités. 1.2 Analyse détaillée des politiques et procédures de l'entreprise. 1.3 Reconnaissance des liens unissant les fonctions et les services.
2. Analyser l'environnement interne d'une entreprise.	2.1 Analyse judicieuse de l'historique de l'entreprise. 2.2 Reconnaissance juste de la mission de l'entreprise. 2.3 Reconnaissance du statut juridique de l'entreprise. 2.4 Analyse détaillée de la culture organisationnelle.
3. Analyser l'environnement externe d'une entreprise.	3.1 Évaluation du bassin de population environnant. 3.2 Examen du portrait socio-économique de la région. 3.3 Prise en considération de la réglementation municipale, provinciale et fédérale. 3.4 Analyse de l'ensemble des facteurs externes influant la production de l'entreprise.

CODE : 01B5	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Analyser les liens unissant les différents types d'entreprises participant à la production de vêtements.	4.1 Reconnaissance des capacités et des limites des personnes. 4.2 Prise en considération du type de produit. 4.3 Détermination juste des liens et des responsabilités.

CODE : 01B6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer les caractéristiques des tissus et des fournitures.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide d'appareils spécialisés. - À l'aide de l'échantillon à produire. - À l'aide des normes de qualité en vigueur. - À partir de tissus et de fournitures variés. - En collaboration avec les spécialistes appropriés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Déterminer les caractéristiques à évaluer.	1.1 Établissement d'une liste exhaustive de caractéristiques. 1.2 Précision la procédure à suivre pour l'évaluation.
2. Procéder à l'examen des tissus et des fournitures.	2.1 Consultation des documents appropriés. 2.2 Examen minutieux du tissu et des fournitures. 2.3 Prise en considération des critères de qualité formels et informels.
3. Procéder à des tests.	3.1 Respect des procédures établies. 3.2 Détermination précise des tolérances acceptables. 3.3 Interprétation juste des résultats.
4. Évaluer les conséquences des résultats aux tests sur la production.	4.1 Évaluation précise des conséquences. 4.2 Prise en considération des opérations à exécuter. 4.3 Prise en considération de la machinerie à utiliser. 4.4 Évaluation correcte des éléments subjectifs.

CODE : 01B6	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5. Recommander des correctifs.	5.1 Justesse des correctifs suggérés. 5.2 Prise en considération des coûts inhérents aux correctifs. 5.3 Justification appropriée des correctifs. 5.4 Respect du style et du design du vêtement. 5.5 Consignation de l'information pertinente. 5.6 Manifestation d'objectivité.

CODE : 01B7	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir et contrôler les coûts de production.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de la documentation appropriée de l'entreprise et des fournisseurs de matières premières. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les responsables des autres services.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Établir le coût minute de la main-d'œuvre.	1.1 Collecte méthodique et appropriée des données. 1.2 Pertinences des données recueillies. 1.3 Consultation des résultats antérieurs. 1.4 Précision et exactitude des calculs.
2. Estimer le coût de production d'un prototype.	2.1 Prise en considération du coût des matières premières et de la main-d'œuvre. 2.2 Référence à des modèles similaires déjà produits. 2.3 Rigueur du processus d'évaluation. 2.4 Exactitude des références utilisées.
3. Faire le suivi des coûts.	3.1 Établissement d'un système de contrôle efficace. 3.2 Détermination précise des étapes du contrôle. 3.3 Résolution rapide et efficace des problèmes éprouvés. 3.4 Suivi assidu des coûts. 3.5 Comparaison attentive des temps réels et des temps établis. 3.6 Mise à jour des quantités et des caractéristiques réelles des matières premières et des fournitures.

CODE : 01B8	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier la production.	**Contexte de réalisation** - À partir de commandes. - À partir des objectifs. - À l'aide des différentes techniques de planification. - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide d'un ordinateur et de logiciels de planification et de gestion des stocks. - En collaboration avec les responsables des autres services.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Analyser les commandes.	1.1 Détermination correcte des priorités. 1.2 Évaluation attentive des demandes particulières. 1.3 Détection des commandes en retard. 1.4 Détermination précise des périodes de pointe.
2. Déterminer les besoins en main-d'œuvre et en machinerie.	2.1 Détermination précise du personnel et de la machinerie nécessaires. 2.2 Prévision exacte des accessoires à ajouter à l'équipement. 2.3 Détermination exacte des tâches devant être confiées à des sous-traitants ou sous-traitantes.
3. Effectuer l'ordonnancement des opérations de production.	3.1 Optimisation de l'utilisation des machines. 3.2 Minimisation des pertes de temps. 3.3 Répartition équitable des tâches. 3.4 Respect des priorités. 3.5 Prise en considération des compétences du personnel.

CODE : 01B8	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Déterminer les besoins en matières premières.	4.1 Précision des calculs. 4.2 Rédaction attentive des feuilles de coupe. 4.3 Évaluation exacte des besoins en tissus et en fournitures.
5. Établir les commandes et en faire le suivi.	5.1 Rédaction soignée des commandes. 5.2 Suivi assidu des commandes.
6. Concevoir un calendrier de production.	6.1 Prévision réaliste des dates de livraison. 6.2 Prévision d'une marge de manœuvre raisonnable. 6.3 Respect des échéances et des priorités. 6.4 Détermination précise des goulots d'étranglement. 6.5 Prise en considération des délais liés au recrutement de sous-traitants et sous-traitantes. 6.6 Intégration harmonieuse du travail des sous-traitants et sous-traitantes dans le cours normal de la production.
7. Établir un système de contrôle des stocks.	7.1 Établissement d'un système permettant un contrôle rigoureux des stocks. 7.2 Mise à jour assidue des inventaires. 7.3 Précision des calculs. 7.4 Localisation efficace des tissus et fournitures dans l'usine. 7.5 Précision dans l'identification des commandes.

CODE : 01B9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler le travail de production en cours.	**Contexte de réalisation** - À partir des normes de contrôle. - À partir de l'échantillon. - À l'aide de rapports de productivité ou d'efficacité. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les responsables des différents services.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Déterminer les points de contrôle du produit.	1.1 Détermination judicieuse des points de contrôle. 1.2 Fréquence appropriée des vérifications. 1.3 Respect des normes. 1.4 Prise en considération du type de procédé.
2. Déterminer les méthodes de contrôle du procédé de production.	2.1 Consultation de la documentation appropriée. 2.2 Choix judicieux des instruments de mesure. 2.3 Respect de la procédure de contrôle.
3. Évaluer l'effet des écarts par rapport aux normes de production.	3.1 Prise en considération de tous les éléments. 3.2 Synthèse et interprétation correctes des résultats. 3.3 Évaluation juste de l'effet des résultats sur les coûts de production.
4. Déterminer les modifications nécessaires à la conformité du produit.	4.1 Prise en considération de l'effet des variables. 4.2 Respect des normes. 4.3 Choix de corrections appropriées à la situation.

CODE : 01B9	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
	4.4 Vérification exhaustive des résultats obtenus. 4.5 Consignation minutieuse des changements apportés.
5. Assurer le suivi des étapes de la production.	5.1 Suivi continu du rendement. 5.2 Production de graphiques représentatifs. 5.3 Rédaction et analyse appropriées des rapports de production. 5.4 Détermination de correctifs appropriés.

CODE : 01BA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Gérer les ressources humaines.	**Contexte de réalisation** - À partir des conventions collectives et des lois et règlements régissant les relations de travail. - À partir du dossier des employés et employées. - À partir des objectifs de l'entreprise. - Dans un environnement caractérisé par la diversité ethnique et culturelle.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Résoudre les problèmes courants de relations de travail.	1.1 Prise de décision rapide. 1.2 Discernement lors de la prise de décision. 1.3 Prise en considération du contexte et de l'ensemble des éléments. 1.4 Respect des conventions collectives et des droits de l'employeur.
2. Intervenir dans des situations délicates.	2.1 Respect des lois et des conventions collectives. 2.2 Adoption du style de leadership approprié. 2.3 Respect des personnes et de la confidentialité. 2.4 Démonstration d'empathie. 2.5 Analyse objective de la situation. 2.6 Aiguillage sur les ressources professionnelles appropriées. 2.7 Application juste des sanctions.
3. Sélectionner du personnel.	3.1 Respect intégral des politiques de l'entreprise. 3.2 Communication claire de la description des tâches et de leur contexte d'exécution. 3.3 Utilisation de critères de sélection pertinents.

CODE : 01BA	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
	3.4 Application correcte des processus de présélection et de sélection. 3.5 Respect des techniques d'entrevue. 3.6 Respect des personnes et de la confidentialité.
4. Évaluer le personnel.	4.1 Mise à jour efficace des dossiers des employés et employées. 4.2 Respect de la convention collective et des droits de l'employeur. 4.3 Respect de la confidentialité. 4.4 Évaluation structurée. 4.6 Utilisation de critères d'évaluation équitables et objectifs.
5. Organiser le travail d'une équipe.	5.1 Détermination d'objectifs accessibles. 5.2 Assignation équitable des tâches. 5.3 Consultation des employés et employées et des supérieurs ou supérieures. 5.4 Prise en considération des objectifs de l'entreprise et des conventions collectives. 5.5 Planification optimale du travail. 5.6 Enrichissement approprié des tâches.

CODE : 01BB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Former le personnel.	**Contexte de réalisation** - À l'aide du soutien didactique approprié. - En collaboration avec les ressources professionnelles en cause. - Dans une unité de formation ou dans le contexte de la production. - Dans un environnement caractérisé par la diversité ethnique et culturelle.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Déceler les besoins de formation.	1.1 Consultation des données relatives à la productivité, à l'efficacité et à la qualité. 1.2 Distinction des problèmes pouvant être résolus autrement que par la formation. 1.3 Prise en considération des besoins et des motivations des personnes.
2. Planifier des activités de formation.	2.1 Prise en considération des contraintes de temps, d'argent et de disponibilité. 2.2 Établissement d'objectifs clairs, accessibles et acceptables par les participants et participantes. 2.3 Estimation juste des coûts et des bénéfices. 2.4 Respect des objectifs organisationnels. 2.5 Conception de plans de formation détaillés. 2.6 Choix judicieux des méthodes pédagogiques.
3. Exécuter des activités de formation.	3.1 Mise à contribution des connaissances des participants et participantes. 3.2 Utilisation de moyens appropriés et favorisant la participation. 3.3 Respect des caractéristiques et des champs d'intérêt des participants et participantes.

CODE : 01BB	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
	3.4 Explication claire de la démarche, des buts et des moyens. 3.5 Évaluation appropriée de l'atteinte des objectifs.
4. Assurer l'encadrement de nouveaux employés et employées.	4.1 Rédaction d'un manuel de formation respectant la description de tâches. 4.2 Choix judicieux du formateur ou de la formatrice. 4.3 Suivi constant des nouveaux employés et employées.
5. Former le personnel en cours de production.	5.1 Choix judicieux et disponibilité de l'équipement. 5.2 Supervision efficace du personnel. 5.3 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
6. Déterminer des moyens permettant l'actualisation continue des compétences.	6.1 Détermination de moyens pertinents et accessibles. 6.2 Respect du cours des opérations de production. 6.3 Encouragement visant la poursuite de la démarche par les employés et employées.
7. Évaluer les résultats de la formation.	7.1 Évaluation juste de l'atteinte des objectifs. 7.2 Utilisation judicieuse des moyens d'évaluation des apprentissages. 7.3 Évaluation objective de la satisfaction du personnel. 7.4 Évaluation juste de la pertinence du contenu de la formation.

CODE : 01BC	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Implanter des systèmes de motivation.	**Contexte de réalisation** - À partir des systèmes de motivation utilisés dans l'industrie. - À partir des conventions collectives et des ententes en vigueur. - À partir des politiques de l'entreprise. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de la documentation appropriée. - En collaboration avec les responsables des autres services.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Analyser la situation actuelle dans l'entreprise.	1.1 Consultation de la documentation appropriée. 1.2 Prise en considération de l'ensemble des facteurs. 1.3 Analyse minutieuse de la situation.
2. Planifier l'implantation du système.	2.1 Planification rigoureuse des étapes de l'implantation. 2.2 Choix des outils de gestion appropriés. 2.3 Établissement d'un calendrier d'implantation précis et réaliste.
3. Appliquer des stratégies et des moyens visant à susciter la motivation.	3.1 Transmission efficace de l'information au personnel touché. 3.2 Utilisation efficace des outils de gestion. 3.3 Établissement d'un climat favorisant l'adaptation au changement. 3.4 Respect des caractéristiques des moyens utilisés. 3.5 Consignation minutieuse de l'information pertinente.

CODE : 01BC	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Évaluer le système de motivation.	4.1 Interprétation juste des résultats. 4.2 Détermination précise des correctifs à apporter. 4.3 Évaluation des effets du système à court, à moyen et à long terme.

CODE : 01BD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer les procédés et les outils de gestion.	**Contexte de réalisation** - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Procéder à la collecte de données relatives au processus de fabrication d'un vêtement.	1.1 Choix approprié des méthodes de collecte des données. 1.2 Consignation méthodique des données. 1.3 Identification précise de la source des données.
2. Traiter les données.	2.1 Organisation correcte des données en fonction de l'analyse à effectuer. 2.2 Comparaison des données actuelles avec les données antérieures. 2.2 Détection juste des données aberrantes. 2.3 Utilisation de méthodes appropriées d'analyse graphique et statistique. 2.4 Présentation claire des résultats.
3. Analyser les procédés et les outils de gestion actuels.	3.1 Synthèse correcte des données quantitatives et qualitatives. 3.2 Distinction juste de l'information pertinente. 3.3 Justesse des liens établis. 3.4 Évaluation juste de l'efficacité des procédés et outils pour l'atteinte des objectifs fixés. 3.5 Détermination précise des lacunes.
4. Formuler des recommandations.	4.1 Justification détaillée des recommandations. 4.2 Clarté et précision de l'information.

CODE : 01BE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Implanter des programmes de santé et de sécurité au travail.	**Contexte de réalisation** - À partir des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les ressources professionnelles appropriées.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Former un comité de santé et de sécurité au travail.	1.1 Respect des exigences de représentativité.
2. Analyser la situation actuelle.	2.1 Consultation des registres d'accidents. 2.2 Détermination précise des postes à risque. 2.3 Prise en considération des indemnités versées antérieurement.
3. Déterminer et appliquer de nouvelles mesures en santé et sécurité au travail.	3.1 Respect des contraintes liées aux ressources humaines et matérielles. 3.2 Estimation réaliste des coûts. 3.3 Respect du cours normal de la production. 3.4 Choix du programme approprié. 3.5 Établissement d'un calendrier d'implantation. 3.6 Établissement d'un climat favorisant l'adaptation au changement.
4. Intervenir auprès du personnel en ce qui a trait au respect des règles de santé et de sécurité au travail.	4.1 Observation attentive du personnel. 4.2 Utilisation d'exemples appropriés. 4.3 Respect des personnes. 4.4 Intervention immédiate devant le non-respect des règles.

CODE : 01BE	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5. Évaluer les résultats du programme.	5.1 Analyse de l'ensemble des données pertinentes. 5.2 Interprétation correcte des résultats à chaque étape de l'implantation. 5.3 Évaluation précise de l'effet du programme sur le nombre d'accidents ou d'incidents. 5.4 Détermination précise des correctifs à apporter. 5.5 Évaluation des effets du programme à court, à moyen et à long terme.

CODE : 01BF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Implanter des programmes d'assurance qualité.	**Contexte de réalisation** - À l'aide d'un manuel de procédures. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide des outils de gestion appropriés. - À partir des politiques et procédures de l'entreprise. - À partir de la mission qualité de l'entreprise. - En collaboration avec les ressources professionnelles appropriées.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Planifier l'implantation d'un nouveau programme d'assurance qualité.	1.1 Établissement d'un calendrier d'implantation. 1.2 Respect des contraintes liées aux ressources humaines et matérielles. 1.3 Respect du cours normal de la production. 1.4 Estimation réaliste des coûts.
2. Déterminer les causes et les conséquences de la non-qualité.	2.1 Vérification minutieuse des données. 2.2 Consultation des personnes en cause. 2.3 Considération de l'ensemble des éléments. 2.4 Présentation claire et concise des résultats.
3. Rédiger et tenir à jour un manuel de procédures.	3.1 Choix judicieux de la méthode de rédaction. 3.2 Concision et clarté des écrits. 3.3 Consignation minutieuse des changements.
4. Vérifier l'application des procédures	4.1 Vérification périodique et méthodique. 4.2 Respect des méthodes. 4.3 Respect strict des procédures et des normes.

CODE : 01BF	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
5. Apporter des correctifs.	5.1 Obtention d'un consensus auprès des personnes en cause quant aux correctifs à apporter. 5.2 Faisabilité des suggestions proposées. 5.3 Réduction des coûts de la non-qualité. 5.4 Effet significatif des correctifs sur la satisfaction des clients et clientes.
6. Déterminer des moyens permettant l'amélioration continue du programme.	6.1 Collaboration efficace avec toutes les personnes en cause. 6.2 Choix judicieux des moyens. 6.3 Utilisation efficace des outils de base visant la qualité intégrale.

CODE : 01BG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer les tendances en matière de production.	**Contexte de réalisation** - À partir des objectifs de l'entreprise. - À partir d'un besoin ou d'un problème précis ou dans un contexte d'amélioration continue. - À partir des besoins du marché. - À l'aide de la documentation appropriée. - En collaboration avec les responsables des autres services.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Recueillir des données sur les tendances en matière de méthodes de gestion et d'équipement de production.	1.1 Utilisation de sources d'information variées. 1.2 Collecte méthodique des données. 1.3 Mise à jour périodique des données. 1.4 Manifestation d'ouverture d'esprit, de curiosité et de réceptivité.
2. Déterminer les tendances à retenir.	2.1 Établissement d'un ordre de priorité par rapport aux objectifs du service de production. 2.2 Choix judicieux des données à considérer. 2.3 Analyse comparative des tendances. 2.4 Choix réaliste des tendances.
3. Évaluer la faisabilité des options retenues.	3.1 Détermination précise des conséquences de l'application des options choisies pour l'entreprise. 3.2 Consultation auprès d'entreprises utilisant déjà la nouvelle méthode ou le nouvel équipement. 3.2 Relevé complet des points forts et des points faibles de chaque possibilité. 3.3 Analyse rigoureuse de chaque élément. 3.4 Conclusions réalistes et applicables.

CODE : 01BG	
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
4. Présenter le résultat de l'évaluation.	4.1 Planification rigoureuse de la présentation. 4.2 Préparation correcte du matériel de présentation. 4.3 Utilisation judicieuse des références retenues. 4.4 Justification pertinente du choix des références. 4.5 Manifestation d'une attitude persuasive. 4.6 Manifestation de réceptivité aux questions et commentaires.

CODE : 01BH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Évaluer le potentiel de l'équipement de production.	**Contexte de réalisation** - À l'aide des fiches techniques des fabricants. - À l'aide de la documentation appropriée. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les ressources professionnelles en cause.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Évaluer la capacité actuelle de l'équipement.	1.1 Inventaire complet de la machinerie et des accessoires. 1.2 Codification appropriée de la machinerie et des accessoires. 1.3 Consultation de la documentation appropriée. 1.4 Analyse des méthodes et du processus de travail. 1.5 Évaluation juste et réaliste.
2. Déterminer les modifications pouvant être apportées à l'équipement.	2.1 Comparaison juste de la capacité actuelle avec les exigences de la production à effectuer. 2.2 Recherche minutieuse d'information. 2.3 Détermination de modifications réalistes et appropriées.
3. Évaluer les conséquences, pour la production, de l'achat d'équipement ou d'accessoires.	3.1 Évaluation à court, à moyen et à long terme. 3.2 Évaluation objective des fournisseurs. 3.3 Prise en considération des économies de temps réalisables. 3.4 Examen des exigences d'entretien et du service après-vente. 3.5 Prise en considération des répercussions possibles sur les méthodes et le processus de travail.

CODE : 01BH	
Éléments de la compétence	**Critères de performance** 3.6 Prise en considération de la main-d'œuvre disponible et des besoins de formation. 3.7 Détermination de l'effet des changements sur la qualité du produit.

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.

3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :

  - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
  - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
  - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
  - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :

  - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
  - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
  - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.

2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :

  - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
  - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
  - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
  - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
  - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :

  - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
  - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
  - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
  - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
  - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :

  - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
  - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
  - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
  - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
  - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
  - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.

2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.

3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :

  - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
  - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :

  - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
  - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
  - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - accéder à la culture anglophone;
  - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :

  - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
  - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.

2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.

3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :

  - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
  - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
  - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
  - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - une méthode de formulation d'objectifs;
  - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :

  - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
  - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
  - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
  - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
  - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
  - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
  - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
  - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :

  - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
  - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
  - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
  - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
  - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec

17-1854-01